

**CONSEIL DE LABORATOIRE M.I.L. DU 11 MARS 2015**

**PROCÈS-VERBAL**

<b>Présents</b>	<b>Représentés</b>	<b>Absents</b>
<p><b>Membres de droit :</b></p> <p>Edouard DUBOUT Pierre de MONTALIVET Jean SIRINELLI</p> <p><b>Collège A – Enseignants :</b></p> <p>Anastasia ILIOPOULOU- PENOT Véronique RANOUIL Alain DESRAYAUD Frédéric BICHERON Alexandre MAITROT DE LA MOTTE Claire MARZO Christine POMMEL Vincent MAZEAUD</p> <p><b>Collège B – Personnels BIATSS</b></p> <p>Johan MENICHETTI</p> <p><b>Collège C – Doctorants</b></p> <p>Danielle ROJAS</p>		

La réunion du Conseil de Laboratoire de l'équipe de recherches *Marchés, Institutions, Libertés* débute à 14h20 sous la présidence du Professeur Alexandre MAITROT DE LA MOTTE, directeur de l'équipe, assisté des Professeurs Frédéric BICHERON et Alain DESRAYAUD, directeurs adjoints.

Après un rappel des modalités de candidature et des critères d'éligibilité aux différents appels d'offres de l'Université, le Professeur Alexandre MAITROT DE LA MOTTE aborde l'ordre du jour :

### ***1. Projets scientifiques des axes Marchés, Institutions et Libertés***

Dans le cadre de la présentation des projets scientifiques de l'équipe de recherches, le Professeur MAITROT DE LA MOTTE donne successivement la parole aux responsables des axes *Marchés, Institutions, Libertés*, ainsi qu'aux organisateurs de projets en cours de réalisation.

- Tout en notant l'absence de projets exclusivement rattachés à l'axe *Marchés*, le Professeur Frédéric BICHERON mentionne son intervention prochaine à un colloque international organisé au Qatar. Il insiste sur le fait qu'une participation financière à ses frais de déplacement permettrait de faire apparaître l'équipe MIL comme co-organisatrice de cette manifestation, et ainsi d'accroître sa visibilité scientifique.

Une discussion s'engage au sujet de la proposition formulée par le Professeur Véronique RANOUIL, sur l'opportunité d'entamer, au sein de l'axe *Marchés*, une réflexion sur le thème des marchés financiers.

Les Professeurs Pierre de MONTALIVET et Edouard DUBOUT rappellent par ailleurs que les actes du colloque intitulé « *Droit et Marchés* », qui s'est tenu au mois de décembre de l'année 2013 au sein de la Faculté de Droit, doivent en principe faire l'objet d'une publication imminente, dont les frais seront intégralement pris en charge par les éditions LGDJ.

- Au titre des projets scientifiques de l'axe *Institutions*, le Professeur Pierre de MONTALIVET fait état des démarches entreprises pour la publication des actes du colloque organisé au sein de la Faculté de Droit le 11 décembre dernier, et consacré à « *La crise des Institutions* ».

Il porte ensuite à la connaissance des membres du conseil de Laboratoire un projet initié par les Professeurs Jean-Bernard AUBY (Ecole de Droit de Sciences-Po) et Thomas PERROUD (Université Aix-Marseille), auquel M. le Doyen Jean-Jacques ISRAEL souhaite associer l'équipe de recherches MIL, à raison d'une participation scientifique et financière. Ce projet comporte notamment une publication des travaux de la Chaire *Mutations de l'Action Publique*, et l'organisation d'un colloque consacré à la procédure administrative.

Le Professeur Alexandre MAITROT DE LA MOTTE se félicite de la collaboration ainsi projetée, et demande au Professeur Pierre de MONTALIVET de mettre à la disposition du conseil un tableau d'équilibre, permettant de préparer une candidature à l'appel d'offre correspondant de l'Université.

- Le Professeur Alexandre MAITROT de la MOTTE aborde la question des projets scientifiques de l'axe *Libertés*. A cette occasion, il invite les responsables de cet axe à se saisir des questions relatives au colloque dont la tenue a été initialement fixée au mois de décembre 2015.

Un débat s'engage alors sur le thème auquel il convient de consacrer cette manifestation. Evoquant les événements du mois de janvier et l'actualité législative, le Professeur Frédéric BICHERON suggère notamment de s'intéresser à la dialectique liberté/sécurité. Le Professeur Alexandre MAITROT DE LA MOTTE propose quant à lui de retenir le thème, plus général, de la restriction des libertés.

- Dans le cadre de l'examen des projets transdisciplinaires de l'équipe de recherches MIL, le Professeur Alexandre MAITROT DE LA MOTTE invite Claire MARZO à présenter, en qualité d'organisatrice, un projet de colloque consacré au « *principe de reconnaissance mutuelle en droit européen* », dont la tenue est fixée au 18 juin 2015.

Le Professeur Alexandre MAITROT DE LA MOTTE rappelle qu'au regard de la clôture des délais de souscription aux appels d'offres correspondants de l'Université, le financement éventuel de cette manifestation devra s'effectuer sur les fonds propres de l'équipe de recherches.

Le Professeur Alexandre MAITROT DE LA MOTTE donne ensuite la parole au Professeur Edouard DUBOUT, qui annonce la préparation d'un colloque consacré à la notion de champ en droit de l'Union Européenne, dont les modalités d'organisation seront communiquées aux membres du conseil lors de la prochaine réunion.

Sur l'invitation du Professeur Alexandre MAITROT DE LA MOTTE, Danielle ROJAS présente aux membres du conseil de laboratoire un budget prévisionnel pour la tenue de la *Quatrième Journée de la Jeune Recherche Constitutionnelle*, déjà abordée lors de la séance précédente. Il est convenu que l'équipe de recherches *Marchés, Institutions, Libertés* participera à hauteur de 700 euros aux dépenses nécessaires pour la tenue de cette journée, au titre d'un cofinancement avec l'Ecole Doctorale et l'Université.

Le Professeur Alexandre MAITROT DE LA MOTTE invite enfin Johan MENICHETTI à informer les membres du conseil qu'un projet de publication des actes du séminaire sur « *La Représentation de l'Etat* », initié par le Professeur Gérard TEBOUL et actuellement en cours d'évaluation, sera prochainement soumis à l'examen du conseil de Laboratoire.

Au cours des discussions, le Professeur Frédéric BICHERON déplore à plusieurs reprises l'absence d'un site internet de l'équipe MIL.

## **2. Budget prévisionnel pour 2015**

Une discussion s'engage, au cours de laquelle le Professeur Alexandre MAITROT DE LA MOTTE demande que chaque dépense ayant vocation à être engagée sur le budget de l'équipe de recherches soit portée à la connaissance du directeur ou des directeurs adjoints, avant d'être adressée au service financier de la Faculté.

Le Professeur Alexandre MAITROT DE LA MOTTE invite ensuite Johan MENICHETTI à communiquer aux membres du conseil les informations dont il dispose au sujet des abonnements périodiques pour l'année 2015. En l'absence de devis complet du nouveau fournisseur, et au regard des dépenses engagées les années précédentes, la part du budget annuel consacrée aux abonnements périodiques est évaluée à environ 10000 euros.

Au titre des dépenses prévues pour l'année 2015, le Professeur MAITROT DE LA MOTTE soumet au vote des membres du conseil les propositions suivantes :

- « Le Conseil de Laboratoire de l'Equipe de Recherches MIL donne son accord pour le réabonnement aux revues périodiques des axes *Marchés, Institutions, Libertés*, à hauteur de 10000 euros.

- Par ailleurs, il est décidé de financer :

- la publication des actes du colloque intitulé « *La crise des Institutions* », à hauteur de 3300 euros ;

- l'organisation du colloque consacré au « *Principe de reconnaissance mutuelle en droit européen* », à hauteur de 3000 euros ;

- la tenue de la *Quatrième Journée de la Jeune Recherche Constitutionnelle*, à hauteur de 700 euros ;

Soit un total de 17000 euros. »

- « Pour ce qui regarde la prise en charge des revues, des frais de déplacement et d'accueil de l'équipe MIL, le Directeur et chaque Directeur adjoint sont chargés de gérer, chacun en ce qui le concerne, les demandes qui leur seront adressées. »

Le budget prévisionnel, ainsi que les modalités de validation des prochaines dépenses, sont adoptés à l'unanimité.

### ***3. Appels d'offres de l'Université et du GIP Droit et Justice***

Le Professeur Alexandre MAITROT DE LA MOTTE donne la parole aux membres du conseil, aux fins d'examiner l'éventualité d'une candidature de l'équipe MIL aux appels à projets de la Mission de recherche *Droit et Justice*.

Vincent MAZEAUD fait part de son intérêt pour le thème de la déjudiciarisation, mais émet des doutes quant à la possibilité d'établir un dossier de candidature avant l'expiration des délais imposés par la Mission de recherche (fin du mois d'avril).

#### *4. Questions diverses*

Le Professeur Alexandre MAITROT DE LA MOTTE rappelle la décision, prise lors du précédent conseil de Laboratoire, de participer à la mise en œuvre des propositions formulées par le DOYEN lors de la cérémonie des vœux de l'équipe décanale pour l'année 2015.

Il est convenu qu'un membre de l'équipe de recherches *Marchés, Institutions, Libertés* sera chargé de coordonner l'action de ses composantes, en vue de l'organisation d'un cycle de conférences et d'un semestre d'été consacrés à la liberté d'expression (points n°3 et n°5 des propositions du DOYEN).

Il est par ailleurs convenu que le Professeur Edouard DUBOUT est chargé d'entrer en relations avec les membres de l'équipe de recherches, aux fins d'établir la liste des docteurs de l'année 2014 susceptibles de prétendre à l'obtention d'un prix de thèse de l'Université.

La séance est levée à 16h50.

En Faculté, le 11 mars 2015